



**Pour :** Stella-Jones Inc.

**Personnes-**

**ressources :** **George T. Labelle, CA**  
Premier vice-président et chef des finances  
Tél.: (514) 934-8665  
glabelle@stella-jones.com

**Martin Goulet, CFA**  
**MaisonBrison**  
Tél.: (514) 731-0000  
martin@maisonbrison.com

---

**STELLA-JONES PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE  
ET DE FIN D'EXERCICE**

**Ventes et bénéfice net atteignent des niveaux records pour un huitième exercice consécutif**

- **Croissance des ventes de 42,7 % qui s'établissent à 384,8 millions de dollars**
- **Bénéfice net de 28,5 millions de dollars, comparativement à 25,7 millions de dollars l'an dernier**
- **BPA dilué de 2,25 \$, contre 2,03 \$ en 2007**
- **Les ventes au quatrième trimestre ont augmenté de 72,9 % et le bénéfice net de 42,5 %**

**MONTREAL (QUEBEC) – Le 12 mars 2009** - Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son quatrième trimestre et de son exercice financier terminés le 31 décembre 2008. La Société a enregistré une forte croissance de ses ventes, stimulées par l'apport des activités d'exploitation de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), acquise le 1<sup>er</sup> avril 2008. Toutes les catégories de produits ont affiché des gains et les deux plus importantes catégories, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, sont responsables de la majeure partie de la hausse.

| <b>Faits saillants financiers</b><br>(en milliers de dollars, sauf les données par action) | <b>Trimestres terminés les 31 décembre</b> |             | <b>Exercices terminés les 31 décembre</b> |             |
|--|--|-------------|---|-------------|
|  | <b>2008</b>                                | <b>2007</b> | <b>2008</b>                               | <b>2007</b> |
| Ventes   | <b>83 731</b>                              | 48 439      | <b>384 822</b>                            | 269 714     |
| Marge bénéficiaire brute   | <b>18 665</b>                              | 12 721      | <b>78 398</b>                             | 66 788      |
| Bénéfice net pour la période   | <b>6 327</b>                               | 4 440       | <b>28 547</b>                             | 25 700      |
| Par action – de base (\$)  | <b>0,50</b>                                | 0,36        | <b>2,29</b>                               | 2,09        |
| Par action - dilué (\$)  | <b>0,50</b>                                | 0,35        | <b>2,25</b>                               | 2,03        |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation<br>(de base, en milliers)                    | <b>12 562</b>                              | 12 340      | <b>12 483</b>                             | 12 324      |

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008**

Les ventes ont atteint 384,8 millions de dollars, soit une hausse de 115,1 millions de dollars, ou 42,7 %, par rapport aux ventes de 269,7 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les activités d'exploitation de BPB ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 91,0 millions de dollars, alors que sur une base comparable, les ventes ont augmenté d'environ 8,0 %. Les fluctuations, d'un exercice sur l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, ont eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 6,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Stimulées par l'acquisition de BPB, les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 181,1 millions de dollars, une hausse de 92,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 6,4 % pour s'établir à 137,8 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement de la demande pour les poteaux de distribution et à la stabilité du marché des poteaux destinés aux lignes de transmission. Les ventes de bois à usage industriel ont plus que doublé en 2008 pour atteindre 33,2 millions de dollars, reflétant l'ajout des ventes de produits auxiliaires de BPB, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel ont progressé de 10,7 % pour s'établir à 32,8 millions de dollars.

La marge bénéficiaire brute s'est élevée à 78,4 millions de dollars, ou 20,4 % des ventes, en hausse par rapport à 66,8 millions de dollars, ou 24,8 % l'an dernier. L'amélioration de la marge bénéficiaire brute, exprimée en dollars, découle essentiellement de l'apport des activités d'exploitation de BPB. Toutefois, la marge bénéficiaire brute, exprimée en pourcentage des ventes, a fléchi en raison principalement des marges moins élevées générées par les activités d'exploitation de BPB. Une composition des ventes différente et une augmentation des coûts du bois, de l'énergie et du transport ont également eu un impact négatif sur la marge bénéficiaire brute exprimée en pourcentage des ventes, une situation en partie contrebalancée par la spécialisation des usines et les économies d'échelle réalisées grâce à l'augmentation du volume global dans les principaux marchés de la Société. Pour l'exercice 2008, le bénéfice net s'est élevé à 28,5 millions de dollars, ou 2,25 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 25,7 millions de dollars, ou 2,03 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2007.

« Les ventes et le bénéfice net de Stella-Jones ont atteint un niveau record pour un huitième exercice consécutif en 2008, » a affirmé Brian McManus, président et chef de la direction de Stella-Jones. « La demande s'est maintenue pour tous nos produits, malgré l'incertitude qui plane sur l'économie nord-américaine. Nous sommes très satisfaits de l'intégration de BPB, une réalisation tout en douceur qui témoigne de la qualité de nos employés et de nos gestionnaires. L'acquisition de BPB a fait de Stella-Jones le deuxième producteur en importance de traverses de chemin de fer en bois traité en Amérique du Nord, et lui a permis d'élargir son offre de produits ainsi que sa base de clients, tout en accentuant son leadership dans l'industrie, plus particulièrement le long de la côte est. »

## **RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE**

Les ventes au quatrième trimestre ont atteint 83,7 millions de dollars, en hausse de 72,9 % par rapport aux ventes de 48,4 millions de dollars réalisées au quatrième trimestre de 2007. Les activités d'exploitation de BPB ont généré des revenus d'environ 28,0 millions de dollars, alors que la demande s'est maintenue dans les principaux marchés de la Société. La croissance des ventes a profité de l'affaiblissement de la devise canadienne, par rapport à l'exercice précédent, ce qui a eu pour effet d'accroître la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 2,4 millions de dollars. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice précédent avaient également été moindres en raison du prolongement du conflit de travail dans le sud de la Colombie-Britannique, qui ne s'est réglé que vers la fin d'octobre 2007.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 34,6 millions de dollars, en hausse comparativement à 11,5 millions de dollars un an plus tôt. Cette augmentation reflète l'acquisition de BPB de même que la pénurie temporaire de wagons disponibles l'an dernier à la fin de l'exercice. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 35,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18,1 % par rapport aux ventes de 30,0 millions de dollars réalisées au quatrième trimestre de 2007, une période touchée par les trois dernières semaines de la grève qui a eu lieu en Colombie-Britannique. Les ventes de bois à usage industriel se sont établies à 10,4 millions de dollars, comparativement à 4,0 millions de dollars un an plus tôt, en raison essentiellement de l'acquisition de BPB, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel ont progressé de 11,2 % pour s'établir à 3,3 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2008, la marge bénéficiaire brute s'est établie à 18,7 millions de dollars, ou 22,3 % des ventes, comparativement à 12,7 millions de dollars, ou 26,3 % des ventes, un an plus tôt. Le bénéfice net de la période s'est établi à 6,3 millions de dollars, ou 0,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 4,4 millions de dollars, ou 0,35 \$ par action, sur une base pleinement diluée, l'an dernier.

« Même si elle continue de refléter l'incidence des marges moins élevées de BPB, la marge bénéficiaire brute a profité au quatrième trimestre du recul des prix de l'énergie et de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à la devise américaine, » a déclaré George Labelle, premier vice-président et chef des finances. « Nous avons également entrepris avec nos clients le processus de demande de révision annuelle des prix de vente, conformément aux modalités et conditions de plusieurs de nos contrats pluriannuels à prix fixe portant sur des traverses de chemin de fer, de manière à tenir compte des augmentations des coûts du bois engagées durant l'exercice. »

### **LE BILAN ET LA POSITION DE LIQUIDITÉ DEMEURENT SOLIDES**

Au 31 décembre 2008, la dette à long terme de la Société, y compris la tranche à court terme, s'élevait à 105,8 millions de dollars, ce qui représente un ratio d'endettement à long terme sur les capitaux propres de 0,66:1. L'endettement bancaire à la clôture de l'exercice 2008 s'élevait à 81,6 millions de dollars, en hausse par rapport à 39,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2007. Cette hausse reflète l'augmentation des besoins en fonds de roulement découlant de l'accroissement des ventes. La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 10,9 millions de dollars et 7,1 millions de dollars américains, respectivement, au 31 décembre 2008.

Puisque les principaux clients de la Société, principalement des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement, la presque totalité des sommes dues est entièrement recouvrable.

### **DIVIDENDE SEMESTRIEL DE 0,18 \$ PAR ACTION**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire en circulation de Stella-Jones, payable le 15 mai 2009 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 3 avril 2009.

### **PERSPECTIVES**

« Alors que la conjoncture économique mondiale nous incite à une plus grande prudence, le rôle clé que jouent nos produits dans les infrastructures de base du transport et des services publics, conjugué à leur présence essentielle dans les projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique, devrait permettre à Stella-Jones de maintenir ses parts de marché et de développer ses affaires. La réussite de l'intégration de BPB et sa contribution pendant un exercice complet joueront également un rôle important dans la performance de la Société en 2009. Nous continuerons d'accorder une attention particulière au contrôle des coûts et à l'amélioration de la productivité de nos activités d'exploitation, » a conclu M. McManus.

### **TÉLÉCONFÉRENCE**

Stella-Jones tiendra une conférence téléphonique le jeudi 12 mars 2009 à 10 h, heure normale de l'Est, pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 1-416-644-3415 (pour les participants de Toronto ou d'outremer) ou le 1-800-732-9303 (pour tous les autres participants d'Amérique du Nord). Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de la conférence téléphonique en téléphonant au 1-877-289-8525 et en entrant le code 21297995# sur votre clavier téléphonique. L'enregistrement sera accessible à compter de 12 h, heure normale de l'Est, le jeudi 12 mars 2009, jusqu'à 23 h 59, heure normale de l'Est, le jeudi 26 mars 2009.

## À PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer et de poutres employées par les sociétés ferroviaires ainsi que de poteaux en bois destinés aux entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. De plus, la Société offre des produits de bois d'œuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures. Ses autres produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour les ponts. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Exception faite de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir des assertions prospectives en ce qui a trait au rendement futur de la Société. Fondées sur le jugement légitime qu'exerce la direction en évaluant les éventualités, ces assertions comportent certains risques et incertitudes. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, toute variation dans les résultats financiers trimestriels, toute évolution de la demande pour les produits et services de la Société, toute incidence de la concurrence sur les prix et sur le marché en général, ainsi que tout éventuel revers qui pourrait affecter la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels.

-30-

| SIÈGE SOCIAL  | COTATION EN BOURSE   | RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS  |
|---|--|---|
| 3100, boul. de la Côte-Vertu<br>Bureau 300<br>Saint-Laurent (Québec)<br>H4R 2J8<br>Tél. : (514) 934-8666<br>Télec. : (514) 934-5327 | Bourse de Toronto<br>Symbole boursier (TSX) : SJ<br><br>AGENT DES TRANSFERTS<br>ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES<br>REGISTRES<br>Services aux investisseurs Computershare<br>inc. | George Labelle<br>Premier vice-président et chef des<br>finances<br>Tél. : (514) 934-8665<br>Télec. : (514) 934-5327<br>glabelle@stella-jones.com |

## **AVIS**

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de Stella-Jones Inc. pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2008 n'ont pas été examinés par les vérificateurs externes de la Société.

(Signé)

George Labelle  
Premier vice-président et chef des finances

Montréal (Québec)  
Le 12 mars 2009

**BILANS CONSOLIDÉS***(en milliers de dollars)*

|  | 2008<br>non vérifié<br>(\$) | 2007<br>(\$) |
|--|-----------------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>   |                             |              |
| ACTIF À COURT TERME  |                             |              |
| Débiteurs  | 41 501                      | 26 411       |
| Instruments financiers dérivés (Note 12)   | 381                         | 658          |
| Stocks   | 223 199                     | 138 834      |
| Frais payés d'avance   | 5 910                       | 2 266        |
| Impôts à recouvrer   | 3 778                       | 784          |
| Impôts futurs  | 2 338                       | 619          |
|  | 277 107                     | 169 572      |
| IMMOBILISATIONS  |                             |              |
| INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Note 12)   | 108 763                     | 73 309       |
| ACTIFS INCORPORELS (Notes 3 & 5)   | 347                         | 274          |
| ÉCART D'ACQUISITION (Notes 3 & 4)  | 10 773                      | ---          |
| AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (Note 6)   | 6 367                       | ---          |
| IMPÔTS FUTURS  | 3 343                       | 1 344        |
|  | 846                         | 357          |
|  | 407 546                     | 244 856      |
| <b>PASSIF</b>  |                             |              |
| PASSIF À COURT TERME   |                             |              |
| Endettement bancaire (Note 7)  | 81 560                      | 39 026       |
| Comptes créditeurs et charges à payer  | 28 694                      | 21 856       |
| Dépôts client  | 2 971                       | ---          |
| Instruments financiers dérivés (Note 12)   | 266                         | ---          |
| Impôts futurs  | 118                         | 289          |
| Portion à court terme de la dette à long terme (Note 8)                              | 4 914                       | 4 409        |
| Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 717                         | 751          |
| Portion à court terme des ententes de non-concurrence à payer (Note 3)               | 969                         | ---          |
|  | 120 209                     | 66 331       |
| DETTE À LONG TERME (Note 8)  | 100 845                     | 43 035       |
| IMPÔTS FUTURS  | 16 625                      | 5 968        |
| OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS                           | 577                         | 467          |
| AVANTAGES SOCIAUX FUTURS   | 1 541                       | 1 298        |
| INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Note 12)   | 1 303                       | ---          |
| ENTENTES DE NON-CONCURRENCE À PAYER (Note 3)   | 5 334                       | ---          |
|  | 246 434                     | 117 099      |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>  |                             |              |
| CAPITAL-ACTIONS  | 49 910                      | 46 023       |
| SURPLUS D'APPORT   | 1 905                       | 4 045        |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS   | 105 055                     | 80 745       |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU   | 4 242                       | (3 056)      |
|  | 161 112                     | 127 757      |
|  | 407 546                     | 244 856      |

*Voir les notes afférentes ci-jointes*

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES***(en milliers de dollars sauf si spécifié autrement)  
(non vérifié)*

|   | trois mois terminés le 31 déc. |             | douze mois terminés le 31 déc. |             |
|---|--------------------------------|-------------|--------------------------------|-------------|
|   | 2008<br>(#)                    | 2007<br>(#) | 2008<br>(#)                    | 2007<br>(#) |
| <b>CAPITAL - ACTIONS</b>  |                                |             |                                |             |
| Actions en circulation au début de la période   | 12 561                         | 12 340      | 12 341                         | 12 298      |
| Régime d'options d'achat d'actions  | ---                            | ---         | 14                             | 38          |
| Convention d'options d'achat d'actions  | ---                            | ---         | 200                            | ---         |
| Régime d'achat d'actions  | 4                              | 1           | 10                             | 5           |
| Actions en circulation à la fin de la période   | 12 565                         | 12 341      | 12 565                         | 12 341      |
|   | (\$)                           | (\$)        | (\$)                           | (\$)        |
| Actions en circulation au début de la période   | 49 849                         | 45 975      | 46 023                         | 45 473      |
| Régime d'options d'achat d'actions  | ---                            | ---         | 286                            | 367         |
| Convention d'options d'achat d'actions  | ---                            | ---         | 3 384                          | ---         |
| Régime d'achat d'actions  | 61                             | 48          | 217                            | 183         |
| Actions en circulation à la fin de la période   | 49 910                         | 46 023      | 49 910                         | 46 023      |
| <b>SURPLUS D'APPORT</b>   |                                |             |                                |             |
| Solde au début de la période  | 1 829                          | 3 735       | 4 045                          | 2 417       |
| Rémunération à base d'actions   | 76                             | 310         | 741                            | 1 716       |
| Levée d'options d'achat d'actions   | ---                            | ---         | (2 881)                        | (88)        |
| Solde à la fin de la période  | 1 905                          | 4 045       | 1 905                          | 4 045       |
| <b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>   |                                |             |                                |             |
| Solde au début de la période  | 98 728                         | 78 032      | 80 745                         | 58 004      |
| Bénéfice net de la période  | 6 327                          | 4 440       | 28 547                         | 25 700      |
| Dividendes sur les actions ordinaires   | ---                            | (1 727)     | (4 237)                        | (2 959)     |
| Solde à la fin de la période  | 105 055                        | 80 745      | 105 055                        | 80 745      |
| <b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU</b>   |                                |             |                                |             |
| Solde au début de la période  | (694)                          | (2 720)     | (3 056)                        | (73)        |
| Adoption de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, après impôts de 280 \$ | ---                            | ---         | ---                            | 569         |
| Autres éléments du résultat étendu  | 4 936                          | (336)       | 7 298                          | (3 552)     |
| Solde à la fin de la période  | 4 242                          | (3 056)     | 4 242                          | (3 056)     |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>   | 161 112                        | 127 757     | 161 112                        | 127 757     |

*Voir les notes afférentes ci-jointes*

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS***(en milliers de dollars sauf les montants par action)  
(non vérifié)*

|   | trois mois terminés le 31 déc. |        | douze mois terminés le 31 déc. |         |
|---|--------------------------------|--------|--------------------------------|---------|
|   | 2008                           | 2007   | 2008                           | 2007    |
|   | (\$)                           | (\$)   | (\$)                           | (\$)    |
| VENTES  | 83 731                         | 48 439 | 384 822                        | 269 714 |
| DÉPENSES  |                                |        |                                |         |
| Coût des ventes (Note 10)                                 | 65 066                         | 35 718 | 306 424                        | 202 926 |
| Frais de vente et d'administration                        | 5 382                          | 2 784  | 20 365                         | 15 858  |
| (Gain) perte de change                                    | (504)                          | 696    | (277)                          | 1 472   |
| Amortissement d'immobilisations et des actifs incorporels | 3 168                          | 1 682  | 8 365                          | 5 440   |
| (Gain) perte réalisé sur la cession d'immobilisations     | (3)                            | 22     | (19)                           | (42)    |
|   | 73 109                         | 40 902 | 334 858                        | 225 654 |
| BÉNÉFICE D'EXPLOITATION                                   | 10 622                         | 7 537  | 49 964                         | 44 060  |
| INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME                        | 2 546                          | 914    | 6 262                          | 3 051   |
| AUTRES INTÉRÊTS   | 651                            | 435    | 2 472                          | 2 452   |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES                   | 7 425                          | 6 188  | 41 230                         | 38 557  |
| CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES                         | 1 098                          | 1 748  | 12 683                         | 12 857  |
| BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE                                | 6 327                          | 4 440  | 28 547                         | 25 700  |
| BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE (Note 9)                | 0,50                           | 0,36   | 2,29                           | 2,09    |
| BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (Note 9)          | 0,50                           | 0,35   | 2,25                           | 2,03    |

*Voir les notes afférentes ci-jointes***RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ***(en milliers de dollars)  
(non vérifié)*

|   | trois mois terminés le 31 déc. |       | douze mois terminés le 31 déc. |         |
|---|--------------------------------|-------|--------------------------------|---------|
|   | 2008                           | 2007  | 2008                           | 2007    |
|   | (\$)                           | (\$)  | (\$)                           | (\$)    |
| BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE  | 6 327                          | 4 440 | 28 547                         | 25 700  |
| Autres éléments du résultat étendu :  |                                |       |                                |         |
| Variation nette des pertes non réalisées lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome  | 11 136                         | (43)  | 15 003                         | (3 627) |
| Variation nette des pertes nets non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome (Note 2) | (5 724)                        | ---   | (6 482)                        | ---     |
| Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie   | (642)                          | 247   | (1 142)                        | 2 251   |
| Économie d'impôt (charge) sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie  | 199                            | (34)  | 354                            | (698)   |
| Gains sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux ventes   | (47)                           | (756) | (630)                          | (2 168) |
| Économie d'impôt sur gains sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux ventes  | 14                             | 250   | 195                            | 690     |
|   | 4 936                          | (336) | 7 298                          | (3 552) |
| RÉSULTAT ÉTENDU   | 11 263                         | 4 104 | 35 845                         | 22 148  |

*Voir les notes afférentes ci-jointes*

| <b>FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS</b>  | <b>trois mois terminés le 31 déc.</b> |             | <b>douze mois terminés le 31 déc.</b> |             |
|---|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| <i>(en milliers de dollars)</i>   | <b>2008</b>                           | <b>2007</b> | <b>2008</b>                           | <b>2007</b> |
| <i>(non vérifié)</i>  | <b>(\$)</b>                           | <b>(\$)</b> | <b>(\$)</b>                           | <b>(\$)</b> |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                                     |                                       |             |                                       |             |
| Bénéfice net de la période  | 6 327                                 | 4 440       | 28 547                                | 25 700      |
| Ajustements pour :  |                                       |             |                                       |             |
| Amortissement d'immobilisations   | 2 648                                 | 1 682       | 7 052                                 | 5 440       |
| Amortissement des actifs incorporels  | 520                                   | ---         | 1 313                                 | ---         |
| Amortissement des frais reportés  | 22                                    | ---         | 57                                    | ---         |
| Variation de la juste valeur des dettes   | 438                                   | ---         | 773                                   | ---         |
| Gain réalisé sur la cession d'immobilisations   | (3)                                   | (26)        | (19)                                  | (42)        |
| Avantages sociaux futurs  | 47                                    | (21)        | 243                                   | 186         |
| Rémunération à base d'actions   | 77                                    | 310         | 741                                   | 1 716       |
| Perte de change non réalisée sur la dette à long terme  | ---                                   | ---         | 388                                   | ---         |
| Impôts futurs   | 1 712                                 | (365)       | 1 712                                 | (149)       |
| Autres  | 282                                   | 528         | 248                                   | 587         |
|   | 12 070                                | 6 548       | 41 055                                | 33 438      |
| <b>VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT</b>                                 |                                       |             |                                       |             |
| Diminution (augmentation) des :   |                                       |             |                                       |             |
| Débiteurs   | 20 142                                | 15 926      | 4 135                                 | 8 366       |
| Stocks  | (31 495)                              | (13 669)    | (36 996)                              | (21 749)    |
| Frais payés d'avance  | (3 008)                               | (88)        | (3 809)                               | 1 106       |
| Impôts à recouvrer  | (1 398)                               | (2 113)     | (2 473)                               | (3 855)     |
| Augmentation (diminution) des :   |                                       |             |                                       |             |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | (3 547)                               | 1 709       | (7 757)                               | 207         |
| Dépôts client   | 2 473                                 | ---         | 2 473                                 | ---         |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations                                      | 64                                    | 15          | 76                                    | (119)       |
|   | (16 769)                              | 1 780       | (44 351)                              | (16 044)    |
|   | (4 699)                               | 8 328       | (3 296)                               | 17 394      |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                     |                                       |             |                                       |             |
| Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire   | 12 469                                | (3 733)     | 20 560                                | (984)       |
| Augmentation (diminution) de la dette à long terme  | 1 075                                 | (238)       | 46 794                                | 13 332      |
| Remboursement de la dette à long terme  | (1 595)                               | (1 287)     | (10 838)                              | (3 722)     |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires  | 60                                    | 58          | 1 006                                 | 472         |
| Ententes de non-concurrence à payer   | (318)                                 | ---         | (950)                                 | ---         |
| Dividende sur les actions ordinaires  | (2 261)                               | (1 727)     | (4 237)                               | (2 959)     |
|   | 9 430                                 | (6 927)     | 52 335                                | 6 139       |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                   |                                       |             |                                       |             |
| Augmentation des autres actifs  | (329)                                 | (797)       | (337)                                 | (284)       |
| Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie                                      | ---                                   | (150)       | (38 220)                              | (17 126)    |
| Achats d'immobilisations  | (4 157)                               | (971)       | (10 392)                              | (6 783)     |
| Actifs détenus pour la vente  | (272)                                 | ---         | (272)                                 | ---         |
| Produit provenant de la cession d'immobilisations   | 27                                    | 517         | 182                                   | 660         |
|   | (4 731)                               | (1 401)     | (49 039)                              | (23 533)    |
| <b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE</b> |                                       |             |                                       |             |
|   | ---                                   | ---         | ---                                   | ---         |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>               |                                       |             |                                       |             |
|   | ---                                   | ---         | ---                                   | ---         |
| <b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>   |                                       |             |                                       |             |
| Intérêts versés   | 2 091                                 | 1 178       | 6 998                                 | 5 296       |
| Impôts payés  | 1 898                                 | 3 905       | 13 759                                | 16 636      |

*Voir les notes afférentes ci-jointes*

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

---

**non vérifiées**

### **NOTE 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Présentation**

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes de douze mois terminées les 31 décembre 2008 et 2007 sont non vérifiés et comprennent toutes les estimations et tous les ajustements que la direction de Stella-Jones Inc. (« la Société ») juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, de l'état des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») en utilisant les mêmes conventions comptables que celles des états financiers consolidés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception des nouvelles conventions comptables qui ont été appliquées le 1<sup>er</sup> janvier 2008, tel que décrit ci-après. Cependant, ils n'incluent pas toutes les informations habituellement requises pour les états financiers annuels selon les PCGR et doivent donc être lus de concert avec les plus récents états financiers consolidés annuels vérifiés de la Société et les notes y afférentes.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période actuelle.

#### **Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la Société, de ses filiales canadiennes en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B.-W.P.I. International Inc., Stella-Jones Canada Inc. (précédemment Bell Pole Canada Inc.) et de ses filiales américaines en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation, The Burke-Parsons-Bowlby Corporation et Stella-Jones U.S. Finance Corporation. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited, une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

#### **Modifications de conventions comptables**

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

- Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplace le chapitre 3030 « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 10.
- Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers - Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863, « Instruments financiers – Présentation », remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 12.

## **NOTE 1 – (suite)**

- Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 12.
- Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital; les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital; la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 13.
- Le chapitre 1400 du Manuel, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'adoption de cette norme comptable n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

### **Effets des nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur**

L'ICCA a publié la nouvelle norme comptable suivante dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation, de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme comptable sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

- Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Une application anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.
- Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

En outre, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») deviendra obligatoire pour les sociétés ouvertes canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

## NOTE 2 – COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET

En date du 26 septembre 2008, la Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme constituant une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

## NOTE 3 – ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1<sup>er</sup> avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), par le biais d'une fusion entre BPB et une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprenait cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, Goshen en Virginie, Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky.

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars U.S.) incluant des frais liés à la transaction estimés à approximativement 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars U.S.) et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars U.S.). Cette somme inclut 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars U.S.) versés aux actionnaires existants de BPB par le biais de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US par action en espèces, 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars U.S.) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier se terminant le 31 mars 2008, dont sera soustraite toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période, ainsi qu'un montant supplémentaire escompté à 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars U.S.) garantie par une lettre de crédit payable sous forme de versements trimestriels égaux sur une période de six ans en vertu d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Au cours du quatrième trimestre, la Société a ajusté la valeur allouée à certains actifs ainsi qu'à l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les impôts futurs. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant conclut sur les éléments d'actifs nets acquis à leur juste valeur en date de la transaction :

| <i>(en milliers de dollars)</i>              | <i>(\$)</i> |
|--|-------------|
| <b>Éléments d'actifs acquis</b>              |             |
| Éléments hors caisse du fonds de roulement   | 41 600      |
| Immobilisations                              | 24 432      |
| Valeur de rachat d'un contrat d'assurance    | 325         |
| Relations clients                            | 4 475       |
| Ententes de non-concurrence                  | 5 814       |
| Écart d'acquisition non déductible           | 5 340       |
| Actifs d'impôts futurs                       | 1 283       |
|  | <hr/>       |
|  | 83 269      |
| <b>Éléments de passifs pris en charge</b>    |             |
| Billets à payer aux banques                  | (14 007)    |
| Comptes créditeurs et charges à payer        | (6 858)     |
| Dette à long terme                           | (9 206)     |
| Dépôts payables aux employés portant intérêt | (2 134)     |
| Passifs d'impôts futurs                      | (7 030)     |
|  | <hr/>       |
| Contrepartie totale                          | 44 034      |
| <b>Contrepartie</b>                          |             |
| Espèces, financées par dette                 | 33 716      |
| Ajustement au prix d'achat payé en espèces   | 3 478       |
| Ententes de non-concurrence à payer          | 5 814       |
| Encaisse                                     | (97)        |
| Frais liés à la transaction                  | 1 123       |
|  | <hr/>       |
| Contrepartie totale                          | 44 034      |

### **NOTE 3 - (suite)**

L'acquisition de BPB a été financée par de nouveaux emprunts totalisant approximativement 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars U.S.), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars U.S.) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars U.S.) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars U.S.) sur un crédit d'exploitation sur demande existant. Les détails sur ces emprunts sont disponibles dans la Note 7 sur l'endettement bancaire et la Note 8 sur la dette à long terme.

### **NOTE 4 – ÉCART D'ACQUISITION**

La Société a enregistré un écart d'acquisition en comptabilisant le prix d'achat suite à l'acquisition de BPB. Un écart d'acquisition correspond à l'excédent de la contrepartie payée suite à la répartition de la juste valeur aux éléments d'actif acquis et aux passifs pris en charge. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et sera soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, aucune perte de valeur n'est nécessaire. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que si cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

### **NOTE 5 – ACTIFS INCORPORELS**

La Société a enregistré des actifs incorporels en comptabilisant le prix d'achat suite à l'acquisition de BPB. Les actifs incorporels, qui consistent de relations clients et d'ententes de non-concurrence, sont initialement enregistrés à la juste valeur qui subséquemment deviendra le coût. La présentation aux bilans intermédiaires consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés sur la ligne amortissement.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent de trois à cinq ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

Certains anciens dirigeants de BPB sont sujets à des ententes de non-concurrence auprès de la Société. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des paiements futurs escomptés à un taux de 10,2 %. Pour les fins des flux de trésorerie, cet item a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs intangibles découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2008, les dépenses d'amortissement liées aux relations clients et aux ententes de non-concurrence sont 239 834 \$ et 280 474 \$ respectivement. Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2008, les dépenses d'amortissements liées aux relations clients et aux ententes de non-concurrence sont 550 668 \$ et 762 732 \$ respectivement.

## NOTE 6 – AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                   | le 31 déc. 2008 | le 31 déc. 2007 |
|---|-----------------|-----------------|
|   | (\$)            | (\$)            |
| Avance pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie | 322             | 202             |
| Effets à recevoir   | 277             | 360             |
| Actif au titre de prestations constituées                         | 1 086           | 782             |
| Actifs détenus pour la vente                                      | 1 633           | ---             |
| Autres  | 25              | ---             |
|   | 3 343           | 1 344           |

Les actifs détenus pour la vente incluent un édifice à bureaux et le terrain y afférent qui ont été acquis de BPB. Ils ont été enregistrés à leur juste valeur de 606 663 \$. Ces actifs sont considérés redondants car un nouvel édifice à bureaux a été construit sur un terrain récemment acquis. La Société a également décidé de vendre un bâtiment et le terrain y afférent à Christina Lake, Colombie-Britannique. La valeur nette de ces actifs est de 671 629 \$.

## NOTE 7 – ENDETTEMENT BANCAIRE

| <i>(en milliers de dollars)</i>   | le 31 déc. 2008 | le 31 déc. 2007 |
|---|-----------------|-----------------|
|   | (\$)            | (\$)            |
| Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque canadienne (Note 7 (a) et 13)   | 32 302          | 21 494          |
| Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque américaine (Note 7 (b) et 13)   | 46 166          | 14 817          |
| Part proportionnelle du crédit d'exploitation de Kanaka Creek Pole Company Limited (Note 7 (c)) | 3 092           | 2 715           |
| <b>Endettement bancaire</b>   | <b>81 560</b>   | <b>39 026</b>   |

- (a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 10 899 718 \$ au 31 décembre 2008. La facilité de crédit comprend aussi une facilité de crédit à terme de 6 900 000 \$, une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité de contrats de location-acquisition de 5 027 706 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande au montant de 5 963 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme. Le 5 janvier 2009, la marge de crédit renouvelable sur demande pour l'achat de contrat de change à terme a été augmenté à 12 024 000 \$ portant la valeur nominale agrégée des contrats de change à terme à 34 000 000 \$.

## NOTE 7 – (suite)

Le crédit d'exploitation portait intérêt au taux préférentiel de la banque pour les avances en dollar canadien, qui a été augmenté au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 % au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et par la suite, au taux des acceptations bancaires (« AB ») majoré d'un frais de 1,05 % annualisé pour des avances canadiennes sur AB, pour lesquelles les frais ont été majorés à 1,50 % le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et par la suite. Les avances en dollar U.S. portait intérêt au taux de base américain de la banque, qui au 1<sup>er</sup> janvier 2009, a augmenté au taux de base américain de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. À titre de garanties, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté généraux sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008 sur tous les actifs à court terme canadiens et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008, sujet à l'approbation des emprunts antérieurs par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks canadiens de la Société.

- (b) Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation et The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (collectivement « les filiales américaines ») bénéficient d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 45 000 000 \$ US (20 000 000 \$ US au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 7 097 434 \$ US au 31 décembre 2008. Au 1<sup>er</sup> avril 2008, le crédit d'exploitation sur demande a été augmenté à 40 000 000 \$ US, et subséquemment, le 9 décembre, 2008, a été augmenté à 45 000 000 \$US afin d'assurer à la Société un fonds de roulement additionnel suite à l'acquisition de BPB. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 0,50 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %.

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande américain, la banque américaine détient une sécurité de premier rang sur tous les actifs non immobilisés des filiales américaines (à l'exception de certains équipements) ayant une valeur comptable nette de 120 045 756 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sécurité de second rang sur certains équipements ayant une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut des filiales américaines. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain suivant laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks des filiales américaines, à la valeur comptable, si les filiales américaines se trouvaient en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

- (c) Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société comprennent la part proportionnelle de 50 % de Kanaka Creek Pole Company Limited qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 %, au taux de base américain de la banque plus 0,25%, au taux LIBOR majoré de 1,1375 % ou d'une acceptation bancaire majorée de 1,1375 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka Creek Pole Company Limited, dont l'obligation est limitée à la moitié des sommes arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

## NOTE 8 – DETTE À LONG TERME (Note 13)

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                       | <b>31 déc. 2008</b> | <b>31 déc. 2007</b> |
|---|---------------------|---------------------|
|   | (\$)                | (\$)                |
| <b>Dettes à long terme</b>  |                     |                     |
| Emprunts à terme avec une banque canadienne (Note 8 (a))              | 3 654               | 4 768               |
| Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (Note 8 (b))  | 23 768              | 11 588              |
| Emprunts à terme avec une banque américaine (Note 8 (c))              | 11 572              | 3 886               |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 8 (d))                 | 10 000              | 10 000              |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 8 (e))                 | 4 000               | 4 333               |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 8 (f))                 | 30 450              | ---                 |
| Billet à payer (Note 8 (g))   | 913                 | 743                 |
| Billet à payer (Note 8 (h))   | 1 053               | 992                 |
| Billet subordonné (Note 8 (i))  | 8 323               | 6 981               |
| Obligation (Note 8 (j))   | 5 728               | ---                 |
| Billet à payer (Note 8 (k))   | 508                 | ---                 |
| Billet à payer (Note 8 (l))   | 447                 | ---                 |
| Emprunts hypothécaires (Note 8 (m))                                   | 4 317               | 3 930               |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 8 (n)) | 1 609               | 223                 |
|   | 106 342             | 47 444              |
| Frais reportés  | (583)               | ---                 |
|   | 105 759             | 47 444              |
| Moins: la tranche à court terme de la dette à long terme              | 4 982               | 4 409               |
| Moins: la tranche à court terme des frais reportés                    | (68)                | ---                 |
| <b>Dettes à long terme</b>  | <b>100 845</b>      | <b>43 035</b>       |

- (a) La Société bénéficie de trois emprunts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ contractés auprès d'une banque canadienne.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 283 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1<sup>er</sup> février 2006), et un paiement final de 867 849 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1<sup>er</sup> février 2011. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toute circonstance, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- (b) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, la Société a signé une nouvelle entente pour un crédit renouvelable sur deux ans avec une banque canadienne pour un emprunt de 11 587 500 \$ CA et un nouvel emprunt de 10 000 000 \$ US ainsi qu'un montant ne dépassant pas les 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change. La nouvelle entente de crédit renouvelable a une date de maturité au 16 février 2010. L'emprunt de 10 000 000 \$ US a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. (2007 - un crédit renouvelable sur deux ans pour un montant de 11 587 500 \$ CA et un montant ne dépassant pas les 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. Cette entente de crédit renouvelable avait une date de maturité au 28 février 2009).

## NOTE 8 – (suite)

Les emprunts en dollars canadiens porte un intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % ou au taux d'acceptation de la banque majoré de 1,40 % alors que l'emprunt en dollars américains porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR plus 1,40 %. Précédemment, l'entente de crédit renouvelable n'offrait pas de conditions de financement pour un prêt en devises américaines. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières créant une charge de premier rang et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008 et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée à tous les ans d'une année supplémentaire à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit sera augmentée d'un montant équivalent aux remboursements des emprunts à terme obtenus par le biais de la facilité de crédit de la Note 8 (a) jusqu'à concurrence de 27 500 000 \$ en janvier 2011.

- (c) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. Les produits de l'emprunt à terme ont été utilisés en partie pour rembourser des emprunts à terme existants de Stella-Jones Corporation de 1 100 000 \$ US et 4 000 000 \$ US alors que le solde a été appliqué contre l'endettement bancaire des filiales américaines. Le nouvel emprunt à terme est remboursable en 84 versements égaux consécutifs de capital de 119 048 \$ US. L'emprunt est sujet à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 % respectivement pendant toute la durée de l'emprunt.

À titre de garantie, la banque détient une sécurité de premier rang sur certains équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sécurité de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 98 293 058 \$ US au 31 décembre 2008.

- (d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements en capital annuels consécutifs de 1 000 000 \$ à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1<sup>er</sup> juillet 2016.
- (e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable à partir du 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- (f) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2018. Cet emprunt a été contracté afin de financer une partie de l'acquisition de BPB. Cette débenture a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- (g) Stella-Jones Corporation a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable entier des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- (h) Dans le cadre d'une acquisition précédente, Stella-Jones Corporation a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 %. La note est remboursable en versements trimestriels, incluant intérêt, de 52 891 \$ US jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2013.

## NOTE 8 – (suite)

- (i) Suite à l'acquisition d'entreprise du 28 février 2007, Stella-Jones Corporation a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et d'un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur de 6 981 288 \$ en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
  
- (j) Suite à l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), séries 2006, remboursable en versement annuel en capital de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US de juillet 2012 à juillet 2019 et de 400 000 \$ US de juillet 2020 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA* Municipal Swap Index. Au 31 décembre 2008, le taux d'intérêt était de 1,60 % (31 mars 2008 – 2,38 %). L'obligation est garantie par essentiellement tous les actifs de l'usine de BPB situé à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 431 022 \$ US au 31 décembre 2008. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur de 4 835 379 \$ US en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.  
  
À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrite à une lettre de crédit irrévocable de 5 866 740 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 15 août 2009.
  
- (k) Suite à l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman-Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêt de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US qui expire le 17 décembre 2017 et émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur de 462 344 \$ US en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
  
- (l) Suite à l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman-Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux en capital de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US qui expire le 18 décembre 2017 et émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur de 354 217 \$ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
  
- (m) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,3 % au 31 décembre 2008 (7,2 % au 31 décembre 2007) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 5 638 867 \$ (6 880 152 \$ au 31 décembre 2007) ont été hypothéquées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts libellés en dollars américains d'une valeur totale de 3 407 858 \$ US (2 970 328 \$ US en 2007). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 95 705 \$, intérêt compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.

**NOTE 8 – (suite)**

- (n) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochaines années et par la suite :

| <i>(en milliers de dollars)</i> |  |              |              |                    |                            |
|---------------------------------|--|--------------|--------------|--------------------|----------------------------|
| Années                          | Obligations en vertu de contrats de location-acquisition |              |              | Dette à long terme | Total                      |
|                                 | Paiements minimums (\$)                                  | Intérêt (\$) | Capital (\$) | Capital (\$)       | Versements en capital (\$) |
| 2009                            | 189  | 78           | 111          | 5 199              | 5 310                      |
| 2010                            | 233  | 70           | 163          | 5 764              | 5 927                      |
| 2011                            | 111  | 63           | 48           | 7 058              | 7 106                      |
| 2012                            | 111  | 61           | 50           | 7 649              | 7 699                      |
| 2013                            | 272  | 49           | 223          | 13 507             | 13 730                     |
| Par la suite                    | 1 105  | 91           | 1 014        | 67 826             | 68 840                     |
|                                 | 2 021  | 412          | 1 609        | 107 003            | 108 612                    |
| Ajustement de la juste valeur   | -  | -            | -            | (2 270)            | (2 270)                    |
|                                 | 2 021  | 412          | 1 609        | 104 733            | 106 342                    |

- (o) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 109 660 000 \$ au 31 décembre 2008 (49 500 000 \$ en 2007) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponible à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.

**NOTE 9 – RÉSULTATS PAR ACTION**

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 décembre :

|   | trois mois terminés le 31 déc. |        | douze mois terminés le 31 déc. |        |
|---|--------------------------------|--------|--------------------------------|--------|
|   | 2008                           | 2007   | 2008                           | 2007   |
| Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires*                | 6 327                          | 4 440  | 28 547                         | 25 700 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*         | 12 562                         | 12 340 | 12 483                         | 12 324 |
| Effet de dilution des options d'achat d'actions *                 | 87                             | 371    | 212                            | 366    |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation* | 12 649                         | 12 711 | 12 695                         | 12 690 |
| Bénéfice net par action ordinaire                                 | 0,50                           | 0,36   | 2,29                           | 2,09   |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire                           | 0,50                           | 0,35   | 2,25                           | 2,03   |

\* Le bénéfice net est présenté en milliers de dollars et les informations concernant les actions sont présentées en milliers.

## NOTE 10 – COÛT DES VENTES

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2008 et 2007, le coût des ventes inclut un coût des stocks de 57 215 336 \$ et 31 566 823 \$ respectivement. Pour les périodes de douze mois terminées les 31 décembre 2008 et 2007, le coût des ventes inclut un coût des stocks de 268 997 581 \$ et 180 890 691 \$ respectivement.

## NOTE 11 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La dépense au titre des avantages sociaux futurs se détaille comme suit :

| <i>(en milliers de dollars)</i>                         | trois mois terminés le 31 déc. |      | douze mois terminés le 31 déc. |      |
|---|--------------------------------|------|--------------------------------|------|
|   | 2008                           | 2007 | 2008                           | 2007 |
|   | (\$)                           | (\$) | (\$)                           | (\$) |
| Régime d'avantages sociaux aux retraités                | 58                             | 42   | 256                            | 231  |
| Régimes de retraite à prestations déterminées           | 13                             | 34   | 136                            | 130  |
| Contributions aux régimes interentreprises              | 86                             | 53   | 322                            | 244  |
| Contributions aux régimes d'épargne retraite collectifs | 263                            | 153  | 1 145                          | 647  |

## NOTE 12 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers - Informations à fournir ». Ce chapitre décrit les informations à fournir afin de permettre l'évaluation de l'importance des instruments financiers sur la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Cette note décrit des informations à fournir relatives aux instruments financiers, les justes valeurs et les risques de crédit, de liquidité et de marché associés à ces instruments financiers.

### **Instruments financiers, valeur comptable et juste valeur**

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajusté au marché en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, ce risque vise principalement les comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité pour les raisons suivantes :

## NOTE 12 – (suite)

- Il n'y a aucune concentration géographique du risque de crédit.
- La Société traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <b>2008</b> | <b>2007</b> |
|---------------------------------|-------------|-------------|
|                                 | \$          | \$          |
| En souffrance – 0 à 30 jours    | 23 374      | 13 106      |
| En souffrance – 31 à 60 jours   | 10 204      | 8 663       |
| En souffrance – 61 à 90 jours   | 4 457       | 2 665       |
| En souffrance – 90 et plus      | 2 278       | 1 116       |
| Total des comptes clients       | 40 313      | 25 550      |
| Provision pour mauvaise créance | (244)       | (229)       |
|                                 | 40 069      | 25 321      |

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponible, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximum pré autorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit suite à l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de pré-paiement. Au 31 décembre, la provision pour mauvaises créances se détaille comme suit :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <b>trois mois terminés le 31 déc.</b> |             | <b>douze mois terminés le 31 déc.</b> |             |
|---------------------------------|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
|                                 | <b>2008</b>                           | <b>2007</b> | <b>2008</b>                           | <b>2007</b> |
|                                 | (\$)                                  | (\$)        | (\$)                                  | (\$)        |
| Solde au début de la période    | 425                                   | 109         | 229                                   | 33          |
| Ajustement à la provision       | 190                                   | 107         | 458                                   | 229         |
| Radiation de comptes clients    | (397)                                 | -           | (480)                                 | (27)        |
| Ajustement dû au taux de change | 26                                    | 13          | 37                                    | (6)         |
| Solde à la fin de la période    | 244                                   | 229         | 244                                   | 229         |

En 2008, la Société avait un client qui représentait 19 % des ventes (15 % en 2007). Au 31 décembre 2008, le solde du compte débiteur pour ce client était 6 103 420 \$ (2007 – 3 637 533 \$).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidité pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédits nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et acquitter les obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue. La Note 7 fournit les détails concernant les crédits d'exploitation de la Société.

## NOTE 12 – (suite)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revus périodiquement par les banquiers de la Société à des intervalles qui n'excèdent pas une année. En décembre 2008, les banquiers responsables de l'endettement bancaire américain ont amendé la facilité de crédit et ont approuvé une augmentation du crédit d'exploitation à 45 000 000 dollars américains qui étaient précédemment de 40 000 000 dollars américains. Après la fin d'année, les banquiers canadiens de la Société ont amendé la structure des taux d'intérêt sans modifier la disponibilité du crédit d'exploitation et ont approuvé l'augmentation d'une facilité de crédit pour l'achat de contrat de change à terme. Le tableau suivant détaille les maturités liées aux passifs financiers au 31 décembre 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i>  | Moins de<br>1 année<br>(\$) | 1 – 3<br>années<br>(\$) | 4 – 5<br>années<br>(\$) | Après<br>5 années<br>(\$) | Total<br>(\$) |
|--|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------|
| Endettement bancaire   | 81 560                      | ---                     | ---                     | ---                       | 81 560        |
| Comptes créditeurs et charges à payer                                  | 28 694                      | ---                     | ---                     | ---                       | 28 694        |
| Obligations liées à la dette long terme                                | 5 199                       | 12 822                  | 21 156                  | 67 826                    | 107 003       |
| Intérêt sur obligations liées à la dette<br>long terme                 | 6 150                       | 11 534                  | 9 721                   | 9 937                     | 37 342        |
| Obligation en vertu de contrats de<br>location-acquisition             | 189                         | 344                     | 383                     | 1 105                     | 2 021         |
| Intérêt sur obligation en vertu de<br>contrats de location-acquisition | 78                          | 133                     | 110                     | 91                        | 412           |
| Contrats de change à terme   |                             |                         |                         |                           |               |
| Montant à payer  | 5 319                       | 3 234                   | -                       | -                         | 8 553         |
| Montant à recevoir   | (5 603)                     | (3 410)                 | -                       | -                         | (9 013)       |
| Ententes de non-concurrence  | 1 523                       | 3 046                   | 3 046                   | 381                       | 7 996         |
| Total  | 123 109                     | 27 703                  | 34 416                  | 79 340                    | 264 568       |

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque relié à la variation des prix du marché, tel les taux de change et les taux d'intérêt et de leurs incidences sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

### Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés.

**NOTE 12 – (suite)**

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i>   |                         | <b>Montant nominal</b> | <b>Taux de change moyen</b> | <b>Equivalent nominal</b> | <b>Juste valeur</b> |
|-----------------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------|
| <b>Contrats de change à terme</b> |                         | <b>\$ US</b>           |                             | <b>\$ CA</b>              | <b>\$ CA</b>        |
| Actif court terme                 | Vente \$ US/Achat \$ CA | 10 000                 | 1,2538                      | 12 538                    | 381                 |
| Actif long terme                  | Vente \$ US/Achat \$ CA | 10 000                 | 1,2433                      | 12 433                    | 347                 |
| Passif court terme                | Vente \$ US/Achat \$ CA | 4 600                  | 1,1563                      | 5 319                     | (266)               |
| Passif long terme                 | Vente \$ US/Achat \$ CA | 2 800                  | 1,1550                      | 3 234                     | (144)               |
|                                   |                         | 27 400                 | 1,2235                      | 33 524                    | 318                 |

Les contrats ont divers dates d'échéance jusqu'en décembre 2010.

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait diminué le gain net sur contrat de change à terme présenté aux autres éléments du résultat étendu d'approximativement 31 878 \$ au 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'impact d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net et le résultat étendu pour les périodes de trois mois et douze mois terminées le 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

| <i>(en milliers de dollars)</i>  | <b>trois mois terminés le</b> | <b>douze mois terminés</b> |
|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
|                                  | <b>31 déc. 2008</b>           | <b>le 31 déc. 2008</b>     |
|                                  | <b>\$</b>                     | <b>\$</b>                  |
| (Perte) gain sur bénéfice net    | (369)                         | 560                        |
| (Perte) gain sur résultat étendu | (401)                         | 528                        |

Cette analyse considère l'impact d'une variation du taux de change sur les actifs et passifs libellés en devise américaine se trouvant au bilan des entités canadiennes :

| <i>(en milliers de dollars)</i>       | <b>2008</b> |
|---------------------------------------|-------------|
|                                       | <b>\$</b>   |
| Actifs :                              |             |
| Débiteurs                             | 2 037       |
| Contrat de change à terme             | 728         |
|                                       | 2 765       |
| Passif                                |             |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 2 884       |
| Contrat de change à terme             | 410         |
|                                       | 3 294       |

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollar américain ont été exclues de l'analyse de sensibilité sur les résultats étendus car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

## NOTE 12 – (suite)

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 92,7 % de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédit d'exploitation sur demande tel que décrit à la Note 7. Le financement de ces emprunts est lié aux taux préférentiels des banques canadiennes, au taux de base américain ou LIBOR. L'impact d'une hausse de 10% de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêt de 247 166 \$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2008. Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2008, cette augmentation aurait été de 65 035 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Montant nominal<br>(\$) | Taux fixe payé<br>% | Date d'échéance | Équivalent nominal<br>\$CA |
|---------------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|----------------------------|
| Swap de taux d'intérêt - CA     | 2 300                   | 5,81                | déc. 2010       | 2 300                      |
| Swap de taux d'intérêt - CA     | 2 700                   | 5,85                | fév. 2011       | 2 700                      |
| Swap de taux d'intérêt - US     | 5 000                   | 5,80                | juil. 2015      | 6 090                      |
| Swap de taux d'intérêt - US     | 5 000                   | 5,54                | juil. 2015      | 6 090                      |
| Swap de taux d'intérêt - US     | 1 000                   | 4,69                | déc. 2015       | 1 218                      |

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2008 représente une perte de 1 159 153 \$ (2007 – un gain de 16 643 \$), qui est présentée au passif à long terme sous les instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2008 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 115 915 \$. Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

### NOTE 13 – INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche conservatrice à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

### NOTE 13 – (suite)

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions.

| <i>(en milliers de dollars, sauf les ratios)</i>      | <b>31 déc. 2008</b><br>(\$) | <b>31 déc. 2007</b><br>(\$) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Dette à long terme, incluant la portion à court terme | 105 759                     | 47 444                      |
| Capitaux propres                                      | 161 112                     | 127 757                     |
| Total capital   | 266 871                     | 175 201                     |
| Ratio d'endettement à long terme                      | 0,66 :1                     | 0,37 :1                     |

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi que d'acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme étant la dette à long terme incluant la portion à court terme divisée par les capitaux propres. Au 31 décembre 2008, le ratio d'endettement à long terme est de 0,66 :1.

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives touchant entre autres le ratio de fonds de roulement, le ratio de la dette sur la valeur corporelle nette, le ratio de couverture des frais fixes minimum et un seuil plancher pour les bénéficiaires avant intérêts, impôts et amortissement. Ces ratios font l'objet d'un contrôle mensuel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité de vérification et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

### NOTE 14 – CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Société suivent une tendance saisonnière, les expéditions de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel étant plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Le chiffre d'affaires tiré du traitement du bois d'œuvre à usage résidentiel suit également la même tendance saisonnière. Les niveaux des stocks de traverses de chemin de fer et de poteaux de services publics sont habituellement plus élevés au cours du premier trimestre, en prévision de la saison d'expédition estivale. Les premier et quatrième trimestres produisent habituellement des chiffres d'affaires semblables.

### NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression.

### NOTE 16 – CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice en cours.